

Rossignol,

Village fleuri de Wallonie

Où chante l'eau des fontaines et des ruisseaux

La Bawète Fleurie de Rossignol,

Comité de Fleurissement

Route de Termes, 11

6730 Rossignol

Dossier de candidature au concours « Wallonie en fleurs »

2020

Présentation du groupe

Le 12 janvier 2011 des bénévoles actifs dans le Comité des Fêtes -*Bienvenue au Lochnot ASBL**-, se réunissaient en vue de lancer une action de fleurissement du village. Le groupe de bénévoles *Rossignol Village Fleuri* était né. En 2018, il allait prendre l'appellation de ***Bawète Fleurie de Rossignol***.

Le noyau du groupe se compose actuellement de 15 membres (9 femmes et 6 hommes), dont deux sont encore actifs professionnellement. Il compte en son sein quelques personnes faisant preuve de bonnes connaissances horticoles dont elles font profiter l'ensemble du groupe.

Autour de lui, gravitent aussi d'autres bénévoles fidèles et motivés qui s'impliquent également, en participant de juin à septembre aux opérations de plantation, d'entretien et d'arrosage.

En 2012, s'inspirant du Gaume Jazz Festival, fleuron musical de la Gaume organisé chaque année à Rossignol, le groupe optait pour la création d'instruments de musique (violoncelle, saxo et djembés) au milieu de ses décorations florales, mais aussi d'une portée musicale le long du mur de l'église paroissiale, ainsi que de clés de sol aux entrées du village.

En 2014, le groupe installait deux systèmes d'arrosage « gouttes à gouttes » destinés aux jardinières suspendues de l'église et du mur du cimetière.

Au fil des années, le groupe a poursuivi la création et le développement de parterres, privilégiant ainsi un développement floral durable.

Progressivement, les opérations d'arrosage furent prises en charges par les bénévoles, dégageant ainsi totalement les services communaux de cette tâche.

La prise en charge de cet arrosage était rendue possible par l'existence au sein du village de 3 anciens abreuvoirs. Ceux-ci sont alimentés en permanence par une source qui assurait la première distribution d'eau à Rossignol (avant la création du réseau de captage et de distribution d'eau domestique).

Le groupe de la ***Bawète Fleurie de Rossignol*** tire ses ressources financières :

- du subside communal attribué chaque année aux villages de l'entité, exclusivement pour l'achat de plantes, fleurs et terreau ;
- de l'aide financière apportée ponctuellement par l'*ASBL Bienvenue au Lochnot**, pour les achats non financés par la Commune (bacs en bois, jardinières et leurs accessoires et matériels de fixation, engrais, produits d'entretien et de compostage...);
- des chèques-cadeaux de la Wallonie et de la FTLB, décernés respectivement dans le cadre des concours « Wallonie en Fleurs » et « Luxembourg, Province Propre et Fleurie ».

*Les autres activités organisées par l'ASBL : Rossignol Run en Janvier (1^{er} Marathon en janvier 2019) ; Concours de Whist en février ; Apéro Villageois en avril ; Brocante le 2^e week-end de juin ; Kermesse de Rossignol (dernier week-end de juin).

Motivations et objectifs du groupe

L'objectif du groupe de bénévoles est double :

1. **Apporter, aux côtés des services communaux, une contribution citoyenne à l'embellissement durable du lieu de vie que constitue le village**, et par le travail entrepris :
 - Mettre en valeur le patrimoine local au niveau de la Wallonie,
 - Promouvoir l'image de Rossignol situé au sein du Parc Naturel de Gaume (dont le siège est situé dans l'enceinte du château de Rossignol),
 - Participer à la promotion du village dans sa dimension historique liée au 1^{er} conflit mondial, en permettant aux touristes de déambuler dans un environnement fleuri,
 - Sensibiliser les habitants et visiteurs à l'importance de l'embellissement durable de l'entité villageoise.
2. **Promouvoir un esprit de convivialité intergénérationnelle entre les membres de la communauté villageoise.**

C'est ainsi que les villageois sont invités à embellir leurs façades, voire à prendre en charge l'entretien de bacs à fleurs installés à proximité de leurs maisons. Les plus jeunes habitants sont également conviés à participer aux opérations de plantations et aux arrosages. Dans cette optique de convivialité, le groupe installe aussi chaque année au pieds de l'église, d'anciens bancs publics, restaurés par ses soins.

Le groupe assure :

- En début de chaque année, le choix des plantes et essences,
- Les travaux préparatoires : construction, réfection et entretiens de bacs en bois, entretien et amélioration des systèmes de gouttes à gouttes,
- L'entretien des décorations (dont les instruments de musique),
- La planification et la réalisation des plantations (chaque 1^{er} week-end de juin),
- La création et le développement de parterres de vivaces destinées à en constituer une structure de base permanente,
- La confection et l'installation de nichoirs et d'hôtels à insectes,
- L'arrosage et l'entretien des plantations,
- Le semis de plantes annuelles et la multiplication de vivaces (bouturages, divisions) issues des parterres ainsi que des jardins des bénévoles,
- En fin de saison, la récupération des terreaux et la mise en compostage.

Depuis sa création en 2011, le groupe participe au concours « Luxembourg, province propre et fleurie » organisée par la FTLB.

Le village de Rossignol est primé à ce concours depuis 2013, date de sa première entrée dans le Top 30 des villages participants.

En décembre 2017, le groupe se voyait cité à l'Ordre du Mérite Communal pour sa contribution à l'embellissement de la Commune de Tintigny.

En 2019, le groupe s'inscrivait pour la première fois à titre individuel au concours **Wallonie en Fleurs**.

Pour sa première participation à ce concours, il entrait au palmarès en décrochant 2 fleurs.

Présentation du village de Rossignol

Commune à part entière avant la fusion des communes de 1977, Rossignol (*Lochnot* en gaumais) est un village de la Commune de Tintigny, située au sud de la province de Luxembourg. Le village se trouve en Gaume, dans le bassin de la Semois, à quelques kilomètres au nord de Virton.

Son sous-sol se caractérise principalement par une alternance de couches géologiques datant de l'époque du Jurassique (environ - 200 millions d'années). Ces couches, tantôt perméables (calcaires, sables gréseux), tantôt imperméables (marnes, sables schisteux) engendrent la formation de plusieurs nappes d'eau souterraines, superposées et plus ou moins indépendantes.

Une villa gallo-romaine se trouvait entre Rossignol et Breuvanne, au lieu-dit "Longhu". La forêt venait probablement jusqu'au nord de cette villa et recouvrait l'actuel village de Rossignol.

Le cimetière de l'époque se trouvait au "Haut des Fagots" et un petit temple romain se trouvait approximativement au lieu-dit « Les Saucettes ».

Avec le défrichement des époques mérovingiennes et carolingiennes une clairière se forma dans la forêt de Chiny. En 1097, pour peupler cette partie de son vaste domaine, Arnould II, Comte de Chiny, bâtit à Rossignol un château-forteresse, un moulin et un four.

Au fil de défrichements successifs, des maisons étaient bâties autour de ces trois constructions et une chapelle était érigée sur la butte près du château. Une bourgade prenait ainsi forme progressivement : *Locenol* ou *Lossignol* (probablement suite aux nombreux rossignols peuplant les bois environnants).

Au 13^{ème} siècle, le village était érigé en seigneurie puis affranchi (Loi de Beaumont).

Rossignol prospéra ensuite jusqu'au 16^{ème} siècle où le village et le château connurent pillages et destructions par les troupes françaises, à trois reprises (1543, 1552 et 1558).

Dès 1609, le château était relevé par Gilbert de Waha et Claude de Laittres. Originaire de Saint-Mard, la famille de Laittres occupa le château jusqu'au décès de Théodore de Laittres en 1874. Sa sœur Gabrielle, comtesse van der Straeten-Ponthoz en hérita et ses descendantes, Gabrielle et Mathilde, en furent les dernières occupantes jusqu'à leur décès en 1923.

De 1636 à 1640, une épidémie de peste frappe la région et décime la population de Rossignol. Un cimetière est alors improvisé au nord du village au lieu-dit *Savelon* pour y enterrer les nombreuses victimes, dont Jean Mathieu, vicaire de Rossignol. Sur sa tombe est érigée une chapelle dédiée à Sainte-Anne. Détruite à la révolution française, elle est reconstruite en 1886.

L'église paroissiale dédiée à Saint-Nicolas fût érigée en 1708 au milieu d'un ancien cimetière clos. Elle fût reconstruite en 1848. La tour de l'ancienne église subsiste encore dans sa partie inférieure. Le clocher fût bombardé le 22 août 1914, comme le reste du village.

Dès l'aube de ce 22 août 1914, Rossignol est le siège d'une terrible confrontation entre les troupes françaises et allemandes (bataille des frontières). Cette seule journée laissera près de 4.000 morts pour les deux camps. Des trois cimetières érigés en 1917 par les allemands pour recevoir tous ces corps, seuls existent encore les nécropoles de « L'Orée de la forêt » et du « Plateau », à l'endroit même des combats (sur la route de Neufchâteau).

Dès août 1914, les comtesses van der Straeten mirent le château à disposition de la Croix Rouge pour y aménager une ambulance. Du 5 août au 11 septembre 1914, y affluèrent 1.346 soldats français et allemands, dont 800 le seul jour des combats du 22 août.

Quelques heures après les combats, 126 habitants de Rossignol sont parqués pendant 3 jours dans une prairie le long de la route de Neufchâteau. Le 26 août, 112 d'entre eux seront fusillés en gare d'Arlon par les allemands (contre les piliers du pont de Schoppach).

Leurs corps reposent dans le caveau des fusillés au centre du village (rue Camille Joset).

Fin août 1914, avec ses 112 civils fusillés et 72 maisons incendiées, Rossignol était un village meurtri et de nombreuses traces témoignent encore de ces évènements.

L'alimentation en eau de la population de Rossignol a d'abord été assurée par plusieurs fontaines/abreuvoirs, l'eau provenant du captage du Vivier, en haut de la rue de la chaussée romaine.

Cette distribution d'eau est ensuite remplacée par un réseau de canalisations alimenté par un captage au-lieu-dit *Fagne de la France*, situé à gauche de la route de Neufchâteau à environ 3,7 km du village.

Actuellement, il subsiste 3 abreuvoirs en calcaire gris, qui continuent à être alimentés en permanence par le captage du Vivier. L'eau y coule naturellement, suivant une pente depuis sa source.

Devenus propriété communale, le château de Rossignol et son parc naturel de 12ha, abritent maintenant un centre culturel (ludothèque, bibliothèque, spectacles et expositions...) et diverses associations dont notamment le Syndicat d'initiative, le Parc Naturel de Gaume, Natagora, le Contrat-Rivières Semois-Chiers, Natagriwal, la Fondation MERCI, la Maison d'accueil communautaire Not'Pays Age,...

Chaque année en août, il est aussi le théâtre du Gaume Jazz Festival, de renommée internationale.

&&&&

Présentation/description des divers aménagements réalisés par le groupe dans le cadre de la participation au concours 2020

1. Entrée de Rossignol, via Breuvanne (rue Camille Joset) Plan ①

1.1 Clé de Sol:

petit parterre et petit bac en bois qui seront garnis de plantes disponibles dans notre stock au moment des plantations.

1.2 Portique FTLB

Haut : 3 surfinias vista bubble gum

Milieu : 2 surfinias purple et 2 surfinias white

Bas : 1 stipa tenuifolia (cheveux d'ange) et 7 surfinias (3 purple, 2 white et 2 bubble gum)

1.3 Talus derrière le portique

En 2018 et 2019, nous avons tenté de créer un pré fleuri, mais sans résultat satisfaisant (terrain de remblai au sol pauvre et rocailleux, très pentu).

En automne 2019, nous avons planté des graminées sur le côté droit et le bas de la zone.

Nous projetons cette année le développement progressif de la zone comme suit :

- au sommet du talus, le long de la ruelle, confection d'un bac en bois long et étroit, dépourvu de fonds, destiné à recevoir 6 hydrangeas paniculata vanille fraise
- éparpillés sur le reste de la zone, des îlots de rocailles garnis de vivaces, à savoir cette année : 6 aubrieta fiona ; 6 knautia macedonica ; 6 lewisia cotyledon regenbogen ; 6 lychnis ark vesuvius et 6 physostegia virigiana bouquet rose.

1.4 Mur face au cimetière

10 jardinières suspendues de 80 cm :

1 ipomea marguerite ; 2 surfinia purple et 2 surfinia white

1.5 Mur du cimetière

12 jardinières suspendues de 60 cm:

1 ipomea marguerite ; 2 surfinias purple et 2 surfinia white

1.6 Entrée du cimetière

2 bacs en silex : chacun 1 anthemis hybride double pink ; 4 surfinia (2 purple et 2 white)

2. Monument Psichari (rue Camille Joset) Plan ②

3 jardinières garnies chacune de 2 surfinia purple et 2 surfinia white

3. Stèle et Caveau des Fusillés (rue C Joset) Plan ③

3.1 Bacs en bois (2) au pieds de la stèle

1 gaura rose dark pink ; 1 ipomea marguerite ; 4 surfinia white et 4 surfinia purple

3.2 Muret du caveau

10 jardinières de 80 cm :

1 ipomea marguerite ; 6 surfinia (2 bubble gum, 2 purple et 2 white)

10 jardinières 40 cm :

1 surfinia purple et 1 surfinia white

3.3 Parterres de part et d'autre de l'entrée du caveau

Parterres créés en 2019, plantés chacun d'un rhododendron et de ciboulette.

Cette année, ils seront complétés chacun de 2 gazanias pourpres et 2 gazanias blancs.

4. Ancien Lavoir (rue de la fontaine) Plan ④

4.1 Parterre central circulaire

Diverses vivaces déjà en place (tulipes, muscaris, lys, hostas, luzula...)

3 aquilegia black barlow et 3 aquilegia Mc Kana + fleurs restant disponibles

4.2 Parterre périphérique

Créé début 2019. Vivaces déjà mises en place: roses trémières, chèvrefeuille indigène, rosiers, plantes mellifères, ancolies bleues, œillets, pieds d'alouette, sedum.

Cette année, il sera complété de 12 phlox paniculata (6 laura et 6 the king) ; 6 crocosmia lucifer ; 1 lupinus the chatelaine et 1 lupinus blue ; 6 alcea rosea chaters (2 double jaune, 2 double rose et 2 écarlate) ; 2 lavatere baby barnsley et 6 dianthus deltoïdes flashing light

4.3 Bac en pierre gris

(vivaces déjà en place : cotoneaster juliette)

à l'arrière, contre le lavoir : en alternance 5 gauras rose et 6 némésia banana split

au centre, 8 anthemis hybride double pink

à l'avant, en alternance 5 surfinia white et 5 surfinia purple

4.4 Bac rectangulaire en bois sur le muret

au centre 1 anthemis hybride double pink

devant et derrière en alternance 12 surfinia (4 purple, 4 white et 4 bubble gum)

5. Entrée du château (rue Camille Joset,1) Plan ⑤

5.1 Parterre à l'entrée du Centre Culturel

(créé en 2018, vivaces en place : coreopsis grandiflora orange)
20 gazania (10 blanc et 10 pourpre) ; 6 phlox paniculata laura

5.2 Ancienne balance à pommes de terre (restaurée et placée en 2019)

4 géranium zonal (2 flowerfairy velvet, 1 melo cherry et 1 blanca)

5.3 Parterres carrés sur le coin de la rue de Marbehan

5 parterres bordurés de bambous entrelacés
Vivaces existantes: salix, viburnum boule de neige...
à compléter de 6 dianthus deltoïde pink et 6 calendula (soucis produits par les bénévoles)

5.4 Bulles à verres :

forsythia indigènes, fournis par une villageoise et replantés de part et d'autre des bulles pour y former progressivement un écran de verdure

6. Abords de l'église Plan ⑥

6.1 Jardinières suspendues de 100 cm (23)

1 ipomea marguerite, 6 surfinia (2 purple, 2 white et 2 vista bubble gum)

6.2 Bacs en bois au sol

12 bacs répartis le long du mur d'enceinte et 2 bacs sous la portée musicale :
1 gaura rose ; 2 ipomea marguerite (côtés) ; sur le pourtour en alternance 8 surfinia
(4 bubble gum, 2 purple et 2 white)

6.3 Parterre des instruments de musique

Parterre frontal face à l'église et parterre de la contre-basse :
en fonction des vivaces ayant résisté à l'hiver, ils seront complétés de plantes disponibles dans notre stock au moment des plantations.
Saxophone : 2 nemesia sunsiata plus lychee + plantes disponibles à la plantation
Djembés (2) : 4 surfinia (2 purple et 2 white) ; 1 anthemis hybride double pink

7. Rue de Marbehan Plan ⑦

7.1 Bordant le mur d'enceinte du château :

hydrangeas paniculatas vanille-fraise

7.2 Talus au croisement de la rue de Marbehan et de la rue des écoles

parterre de vivaces en développement (dont digitalis purpurea, crocosmia lucifer, gauras)
à compléter de 2 lavatera baby barnsley ; 6 digitalis purpurea et 6 dianthus deltoïde pink

7.3 Parterre triangulaire face au talus de la rue des écoles

Vivaces existantes (bruyères, oeillets, myscanthus, tradescenia violettes, digitalis purpurea, mufliers, lavatera baby barnsley), hôtel à insectes
à compléter de 12 calendula orange (soucis)

7.4 Parterre face à l'entrée du parc

Vivaces en place : lavandes, marguerites, kniphofia tritoma, pieds d'alouettes, lys, échinacées, digitalis purpurea, armeria maritima...
à compléter de 4 erigeron azure beauty, 4 anthemis double pink et 4 lavandes dwarf blue

7.5 Portique de la FTLB

Haut : 3 surfinias vista bubble gum

Milieu : 2 surfinias purple et 2 surfinias white

Bas : 1 stipa tenuifolia (cheveux d'ange) et 7 surfinias (3 purple, 2 white et 2 bubble gum)

Parterre : vivaces en place, à compléter de 2 lavandes dwarf blue ;
sera complété aussi, de part et d'autre du portique, d'arbustes bas à feuillages persistants et/ou écorces décoratives

7.6 Maison riverain Rue de Marbehan, 259

Décoration florale à côté de la maison : 4 ipomea marguerite, 2 gauras rose dark pink, 24 surfinia (8 vista bubble gum, 8 purple et 8 white), 2 anthemis hybrides double pink et 6 nemesias banana split.

8. Rue du Centre Plan ⑧

Maison riverain Rue du Centre, 88 (ancien Hôtel Mathay)

4 bacs rectangulaires en bois :

1 gaura rose ; 2 ipomea marguerite (côtés) ; sur le pourtour en alternance 8 surfinia (4 bubble gum, 2 purple et 2 white)

9. Rue de Neufchâteau et Place des Coloniaux Plan ⑨

9.1 Maisons de riverains, au coin rue de Neufchâteau rue des Mésanges

5 bacs carrés en bois le long du pignon de la maison

1 gaura rose dark pink ; 1 ipomea marguerite ; 4 surfinia white et 4 surfinia purple

2 petits bacs en bois, avec chacun 3 géranium zonal (1 white et 2 flowerfairy velvet)

1 grand bac en bois, avec 1anthemis hybride double pink au centre et, en alternance, 6 géranium zonal (3 white et 3 flowerfairy velvet)

1 bac rectangulaire en bois, en face, de l'autre côté de la rue de Neufchâteau

1 gaura rose ; 2 ipomea marguerite (côtés) ; sur le pourtour en alternance 8 surfinia (4 bubble gum, 2 purple et 2 white)

9.2 Maison de riverain, rue des Mésanges 111,

répartis dans les vasques devant la maison : 15 surfinia (5 bubble gum, 5 white et 5 purple)

9.3 Fontaine Place des coloniaux

5 bacs rectangulaires en bois :

1 gaura rose ; 2 ipomea marguerite (côtés) ; sur le pourtour en alternance 8 surfinia (4 bubble gum, 2 purple et 2 white)

1 grand bac à côté de la fontaine

1 gaura rose dark pink ; 1 ipomea marguerite ; 4 surfinia white et 4 surfinia purple

parterre dans l'espace gazonné :

vivaces existantes (rosier tige, mufliers, rhubarbe, digitalis purpurea, tanacetum, armeria maritima, géranium himalayense ...)

à compléter de 6 crocosmia lucifer ; 6 lavandes dwarf blue ; 3 clématites margot koster ; 4 anthemis double pink ; 4 erigeron azure beauty et fleurs cultivées par bénévoles.

machine agricole :

graminées existantes, à compléter de 2 ipomea marguerite; 12 surfinia (4 purple, 4 white, 4 vista bubble gum) et 2 gauras rose dark pink.

9.4 Parterre du Poteau Michelin, au coin de la rue de la Tannerie

parterre entouré de buis et jouté d'un rosier tige, diverses vivaces existantes, à compléter de 6 calendula orange, produits par les bénévoles

9.5 Nouveau rond-point au croisement de la rue Pinsart et de la rue de Neuchâteau

Rond-point (2 demi-lunes) issu d'un réaménagement du carrefour en 2018. Nous attendons l'autorisation de la Commune (et/ou du MET) pour en entamer le développement floral.
Nos critères = plantes vivaces, basses (50 cm) et résistantes aux sols secs et pauvres.
Projet 2020: 14 lavandes dwarf blue et 12 graminées stipa tenuifolia (cheveux d'ange).

10. « Fontaine des mésanges », au coin rue des écoles et rue des Mésanges Plan ⑩

4 bacs rectangulaires en bois :

1 gaura rose ; 2 ipomea marguerite (côtés) ; sur le pourtour en alternance 8 surfinia (4 bubble gum, 2 purple et 2 white)

11. « Fontaine des roses », au coin rue des Roses et rue Pinsart Plan ⑪

vivaces existantes : 3 catalpa, haie de hêtres pourpres et de buis. Il était prévu de regarnir la haie de nouveaux plants de hêtres pour reconstituer la forme angulaire initiale de la haie intégralement en hêtre (et donc en retirant les buis « rapportés »). La crise du COVID nous a empêché de replanter ces nouveaux hêtres en mars 2020.

Ils ont été mis en jauge chez un bénévole et seront mis en place à l'automne prochain.

5 bacs carrés en bois :

1 gaura rose dark pink ; 1 ipomea marguerite ; 4 surfinia white et 4 surfinia purple

12. Banc des amoureux, au coin rue des Roses et rue de la Tannerie Plan ⑫

Dans l'espace gazonné, parterre crée et développé autour du tilleul et du banc, ceint de buis.
Vivaces existantes : armeria maritima ; digitalis purpurea...

A compléter de 4 anthemis double pink ; 6 digitalis purpurea ; 4 erigeron azure beauty et 4 crocosmia lucifer.

13. Rue du Hageai (prolongement de la rue des Buissons) Plan ⑬

6 bacs en bois carrés en bois, entretenus par les 6 riverains de la rue :

1 gaura rose dark pink ; 1 ipomea marguerite ; 4 surfinia white et 4 surfinia purple

14. Abords de la maison de village Plan ⑭

14.1 Maison de Village, 2 Voie du Tram (4 vasques à l'entrée principale)

2 grandes vasques :

pin parasol au centre ; 2 ipomea marguerite, 1 gaura rose dark pink, 4 surfinia purple, 4 surfinia vista bubble gum et 4 surfinia white

2 vasques moyennes :

2 ipomea marguerite, 1 anthemis hybride double pink et 6 surfinia (3 purple et 3 white)

Nous attendons autorisation de la Commune pour développer aux abords 2 parterres « d'incroyables comestibles » (tomates, herbes aromatiques, fraisiers...

14.2 Parterre rue du Vieux moulin, Allée du 2^e RAC

Cette allée fut créée par la Commune lors de l'aménagement des abords de la nouvelle école, à la mémoire du 2^e Régiment d'Artillerie Coloniale décimé le 22 août 1914.

Les bénévoles y ont créé un parterre composé de 15 « pyramides » de rosiers grimpants et de 40 rosiers bas, ainsi que d'un hôtel à insectes. A compléter de 6 lavandes dwarf blue et d'une charrette fleurie avec la production de bénévoles.

14.3 Au coin de la rue de l'Etang et de la ruelle menant à la Voie du Tram

2 bacs carrés en bois :

1 gaura rose dark pink ; 1 ipomea marguerite ; 4 surfinia white et 4 surfinia purple

15. Rue de Chiny (vers Les Bulles) Plan ⑮

15.1 Petit pont de Chiny, au croisement de la rue de Chiny et de la rue du vieux moulin

8 jardinières suspendues de 60 cm:

1 ipomea marguerite et , 2 surfinia (1 purple et 1 white)

15.2 Portique FTLB, au croisement de la rue de Chiny et de la rue de la Chanvière

Haut : 3 surfinias vista bubble gum

Milieu : 2 surfinias purple et 2 surfinias white

Bas : 1 stipa tenuifolia (cheveux d'ange) et 7 surfinias (3 purple, 2 white et 2 bubble gum)

#####

Pour La Bawète Fleurie de Rossignol,

Jean-Marc Servaty, coordinateur

BAWETE FLEURIE DE ROSSIGNOL PLAN VILLAGE 2020

